

ÉDITORIAL

QUAND LE TEMPS S'ARRÊTE

Ce nouveau numéro de votre Mazères Lisons était quasiment bouclé en Mai quand l'équipe municipale toute entière s'est trouvée, en quelques semaines, plongée dans l'inquiétude puis dans le chagrin quand notre collègue et amie Danielle est tombée gravement malade puis, très vite, a été emportée par la maladie.

Le temps s'est arrêté. Ce journal aussi.

Honnêtement nous n'avions pas le cœur à raconter l'actualité du village sur le papier.

Et puis finalement, petit à petit, la vie municipale a repris son cours et c'est elle qui nous a ramenés ou poussés jour après jour devant nos tâches.

La trêve estivale et la rentrée des classes sont déjà derrière nous, l'action municipale se déploie tous azimuts avec les chantiers simultanés qui résonnent dans tous les coins de la commune : à la mairie, à l'école, à la crèche, au stade et même au presbytère. De même les affaires communautaires ont repris de plus belle avec la gestion courante et la préparation de l'élargissement de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées au 1er janvier 2017.

Nous avons donc beaucoup d'informations à partager entre Mazérois, mais j'ai voulu avant tout ouvrir ces pages en donnant à notre amie Danielle l'hommage que nous lui devons, en signe d'amitié chaleureuse et de souvenir fidèle. ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAVOINE

HOMMAGE

Le 12 mai dernier **Danielle Gullon Lopez** nous a quittés, emportée par une maladie foudroyante qui l'a happée, qui l'a enlevée à nous en quelques semaines, pour certains sans nous laisser le temps de lui dire au revoir ou de lui dire combien nous l'aimions !

Parce que oui, tous ceux qui la connaissaient aimaient Danielle. D'ailleurs comment ne pas l'aimer ? Elle qui ne vivait que dans l'attention aux autres et l'empathie pour chacun ? Elle qui vous glissait toujours un petit mot gentil à l'oreille, un message amical à transmettre à un proche, elle qui offrait beaucoup de son temps et de son attention pour tant de gens, et cela dans la plus grande discrétion.

Danielle était une figure amicale appréciée et estimée de tous, animée en permanence du désir d'apporter aide et réconfort aux autres. Tant et tant de personnes, malades, âgées ou trop seules, ont reçu ses visites qui étaient autant de rayons de soleil, et elle faisait cela naturellement et simplement, généreusement, avec sa bonne humeur, son optimisme, sa joie de vivre et son éternel sourire. Ses visites, ses paroles, ses rires faisaient véritablement *du bien* !

En 2014, elle avait accepté -non sans prendre le temps de la réflexion- de s'engager dans notre équipe municipale. Car Danielle ne voulait pas faire les choses à moitié, ni de la figuration sur une liste et encore moins dans une équipe.

Une fois élue Conseillère municipale, elle a siégé avec beaucoup d'implication au sein du Conseil municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Commission Solidarité & Culture et au sein du Conseil d'école.

Danielle avait à cœur de remplir pleinement sa mission, elle participait activement à la vie municipale, toujours soucieuse de bien faire autour de la table des réunions comme sur le terrain, auprès des Mazérois. Elle aimait par-dessus tout les préparatifs et les jours des grands rendez-vous annuels avec les Aînés comme le voyage d'automne et le déjeuner du nouvel an, et aussi avec tous les Mazérois toutes générations confondues, à l'occasion de la Cérémonie des vœux ou encore le Concert du Nouvel An, sans oublier les fêtes patronales avec le repas du village et le vin d'honneur du dimanche... Ces rencontres, ces occasions de vivre ensemble dans la convivialité la comblaient de joie.

Aujourd'hui notre Conseil municipal a perdu bien plus qu'une élue : nous avons perdu une amie. Une amie fidèle, dévouée, positive, généreuse, une amie extrêmement consciencieuse qui s'était pleinement investie dans son engagement et qui de surcroît, grâce à son empathie naturelle avec les gens, assurait par sa présence un lien précieux entre la municipalité et les nombreux Mazérois qu'elle côtoyait.

Danielle était aussi depuis de nombreuses années le Chef de Chœur de notre paroisse Saint-Ambroise en la Vallée Heureuse (*communes de Mazères, Gelos, Uzos, Rontignon et Narcastet*). Que de générosité encore dans son don d'animation, que d'amour elle offrait au travers de la magnificence des cérémonies, avec tous ses amis choristes qui l'aimaient tant.

Au fond, Danielle avait sa vraie famille bien sûr, sa famille de sang, mais elle avait aussi tout autour d'elle d'autres familles comme celle de l'Aumônerie, celle de la Catéchèse, celle de la Chorale paroissiale et depuis deux ans sa famille du Conseil municipal. Et au fond pour elle toutes ces familles ne faisaient qu'une, elles formaient ensemble tout simplement la communauté des hommes et des femmes au milieu desquels elle aimait vivre dans l'amour et l'amitié. **Adieu Danielle.**

MONIQUE SÉMAVOINE



Danielle Gullon Lopez

SOMMAIRE

1 | ÉDITORIAL DU MAIRE
HOMMAGE À
DANIELLE
GUILLON LOPEZ
BLOC NOTE :
LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS

2 | LE DOSSIER...
LE BUDGET 2016

3 | EN DIRECT
DE MAZÈRES-LEZONS

4 | AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

CONCERT
D'HUMOUR LYRIQUE
« OPÉRA PASTILLE 2 »

Samedi 8 octobre
à 20h30,

salle Polyvalente.
Billetterie : 13€ en vente à la mairie



RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DU CHANTIER
DE LA FUTURE DIGUE

Mardi 11 octobre
à 18h,
salle Marcelle Courtois.



THÉÂTRE
« UN AIR DE FAMILLE »

Samedi 5 novembre
à 20h30,

salle Marcelle Courtois.
Entrée : 6 €, et 3 € jusqu'à 10 ans.
Guichet sur place.

Le Budget 2016

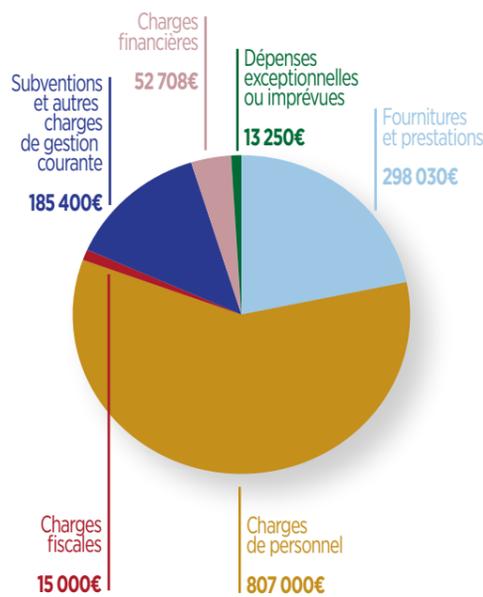


Ce n'est plus une nouvelle : depuis trois ans toutes les collectivités locales subissent de plein fouet la baisse drastique des dotations de l'État. Pourtant, alors que de trop nombreuses communes se trouvent en grandes difficultés pour boucler leur budget, à Mazères-Lezons, grâce à une gestion extrêmement rigoureuse depuis huit ans conjuguée à des efforts consentis par tous les Mazérois, nous pouvons à la fois garantir l'avenir au travers de nos investissements tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement. Pour résoudre cette équation, il faut l'aborder avec un grand sens de l'équité et aussi un certain courage, car cet exercice difficile est inévitable aujourd'hui... et probablement encore demain.

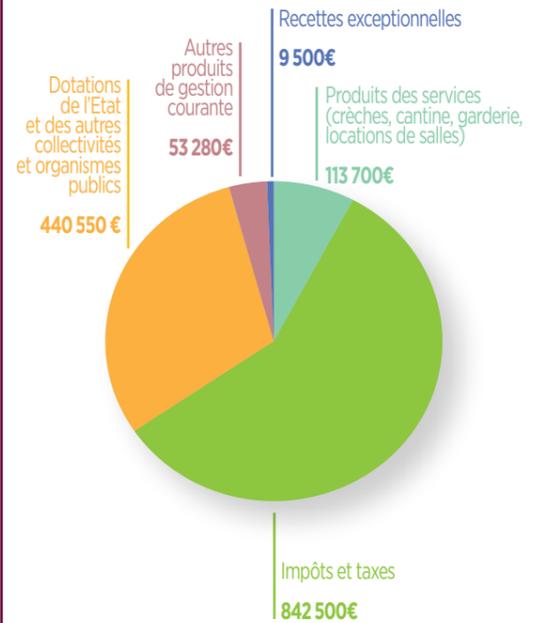
Adjoint délégué aux finances, Eric Cazabat explique comment le Budget 2016 a été préparé par la Commission des Finances et voté par le Conseil municipal.

MONIQUE SÉMAVOINE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016



La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement dégage un excédent de 88 142 € qui correspond au remboursement du capital des emprunts.



ERIC CAZABAT

Mazères Lisons :
A combien s'élève la perte des dotations de l'État depuis trois ans ?

Eric Cazabat :
Notre commune accuse une perte de 100 000 €, ce qui équivaut à une perte de 16 points de fiscalité ! Et cette année encore ce sont près de 7 points de fiscalité qui vont être perdus soit 40 000€.

ML : Dans ce contexte, comment avez-vous construit le budget ?

EC : Notre commune est tenue de trouver l'équilibre budgétaire en tenant compte :

- des augmentations de charges de personnel incompressibles et obligatoires qui ne dépendent pas du choix de la commune mais lui sont imposées par l'État avec la réforme des grilles indiciaires et l'augmentation des charges sociales,
- de notre souhait de maintenir les activités associatives, sans que les subventions ne pèsent trop lourdement sur la fiscalité,
- de notre volonté de poursuivre les investissements tout en maîtrisant au maximum leur coût en recherchant toujours l'optimisation grâce à des subventions ou des fonds de concours.

En matière d'investissements, notre commune s'est donc engagée dans plusieurs chantiers, à savoir :

- la rénovation et extension de la mairie, son accessibilité et l'isolation du bâtiment,
- la rénovation et extension de la crèche municipale,
- la rénovation des sols de l'école maternelle,
- le remplacement des huisseries de l'école maternelle,
- l'aménagement d'un rond-point pour assurer la sécurité à la sortie du quartier du Sulky.

Mais ce n'est pas tout, en plus des chantiers d'autres projets sont prévus au budget :

- l'installation réalisée au printemps d'un panneau lumineux d'informations,
- la dotation à la rentrée des classes de deux vidéo-projecteurs pour l'école primaire,
- l'acquisition d'un matériel de désherbage thermique, dorénavant obligatoire en raison de la nouvelle réglementation qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires,
- la prévision du remplacement d'un véhicule pour les services techniques,
- le projet d'aménagement d'espaces de jeux pour enfants.

Dans le budget 2016, le montant total de ces investissements s'élève à 1 121 000 €, et la commune bénéficiera, après achèvement de chaque chantier, de diverses subventions déjà promises et qui s'élèvent à ce jour à 393 000 €.

ML : En ce qui concerne les subventions aux associations, comment concilier leurs attentes et les restrictions budgétaires que subit la commune ?

EC : Le Conseil municipal a dû faire des choix difficiles pour résoudre cette équation :

- tout d'abord, pour l'encourager dans sa démarche au sein des écoles, il a décidé de maintenir la dotation de l'ASMUR qui intervient bénévolement dans le cadre des TAP (*Temps d'Activités Périscolaires*),
- en revanche d'autres associations ont été soumises à une baisse de 7 à 8% de leur subvention habituelle,
- enfin un effort conséquent a été demandé aux associations dont les réserves financières très confortables leur permettent de poursuivre une activité normale.

Dans ce contexte difficile pour tous, rappelons toutefois que la commune continue d'assumer toutes les charges très conséquentes d'entretien et de nettoyage de tous les locaux mis gratuitement à la disposition des associations pour leurs activités, et qu'elle paie tous les fluides et liquides (*eau, gaz, électricité...*). Ces charges s'élèvent annuellement à 66 000 €. Par conséquent, pour aboutir dans ces choix et atteindre l'équilibre global du budget, après des années de sobriété fiscale, la municipalité a dû se résoudre à voter une hausse fiscale de 3%. Précisons toutefois que ces 3% correspondent à seulement 18 000 € de revenus supplémentaires, une bien maigre ressource qui ne peut compenser les énormes pertes de dotations. ●

RENCONTRE | Mme Besselat prend sa retraite



Pour marquer dans la gaité le départ à la retraite de **Mme Ghislaine Besselat**, Directrice de la Crèche municipale l'Auseron, les enfants qui ont eu la chance de grandir sous son aile depuis son arrivée en 2009 ont été invités à lui faire la surprise de leur présence pour sa cérémonie de départ, accompagnés de leurs parents reconnaissants.

Monique Sémaivoine a retracé la carrière de Madame Besselat, l'a félicitée et remerciée pour ces années de direction en soulignant ses qualités professionnelles et personnelles, avant de lui remettre la Médaille d'honneur de la commune

de Mazères-Lezons assortie de cadeaux souvenirs, tandis qu'enfants et parents la couvraient de fleurs, de dessins... et de bisous.

Maîtrisant son émotion, Mme Besselat a remercié la municipalité et tous les présents mais surtout n'a pas manqué de saluer le travail et l'engagement de tout le personnel : « Une crèche c'est un tout auquel chacun collabore, mes collègues ont autant de mérite que moi-même ! ».

Mme Olivia Léopold a pris la relève en qualité de nouvelle Directrice de la Crèche municipale.



CONCERT DU NOUVEL AN



Cela devient une tradition qui s'ancre un peu plus tous les ans, le Concert du Nouvel An 2016 a attiré plus de 600 spectateurs pour applaudir l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest dirigé par Bernard Salles dans la salle polyvalente, dont les formidables qualités acoustiques ne sont plus à démontrer. ●

AIDE À DOMICILE

Incontournable pour prodiguer l'aide et les soins à domicile, ainsi que le portage des repas, l'association ADMR (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) rappelle que rien n'est possible sans les bénévoles qui œuvrent aussi discrètement qu'efficacement auprès des familles. Ces bénévoles sont sollicités pour :

- présenter les personnes susceptibles d'aider les demandeurs,
- visiter les familles pour assurer un suivi de satisfaction,
- rejoindre éventuellement l'équipe fonctionnelle de l'association. ●



APPEL AUX BONNES VOLONTÉS !
19 Avenue d'Ossau, 64110 Jurançon
Tél. : 05 59 06 66 81

LES GESTES QUI SAUVENT

Les pouvoirs publics et notamment la sécurité civile mettent en place une série de formations à destination des citoyens pour apprendre les gestes qui sauvent. Ces formations sont dispensées par les agents du SDIS dans tout le département. Au centre social de notre commune une session s'est déroulée le 13 février 2016 à laquelle ont participé des élus municipaux. ●



DES INFOS LUMINEUSES



Très pratique pour informer les habitants du village et du voisinage, un panneau lumineux double face permet de diffuser des « brèves » de la Mairie et des associations. ●

L'ÉCOLE PUBLIQUE ACCUEILLE LES ENFANTS DE L'IME LE CHÂTEAU

La Mairie et l'IME Le Château ont renouvelé la convention qui permet à une classe de l'IME de s'externaliser au sein de l'école publique. Cette expérience de plusieurs années est très appréciée par tous les acteurs des écoles et par les familles ; elle permet à tous les enfants de se découvrir et de vivre ensemble le temps des repas à la cantine.

Encore unique dans notre département, rappelons qu'à l'origine il a fallu une réelle volonté de la part de la municipalité pour faire aboutir cette démarche de rencontre qui permet d'aborder et regarder la différence autrement. Et c'est très heureux qu'aujourd'hui les conventions bilatérales se succèdent tout naturellement avec le soutien de l'Académie, non seulement au sein de l'école publique mais aussi jusqu'à la Bibliothèque communale. ●

LES PATINEUSES MONTENT SUR LES PODIUMS

Magnifiques exhibitions pour le gala de roller qui s'est déroulé en avril à la salle polyvalente. Les 4-10 ans ont débuté les enchaînements avec un numéro plein d'espièglerie. Puis les plus grandes se sont élancées avec des arabesques dans la forêt de Sherwood, une danse irlandaise mature et bien rythmée, et une succession de tableaux plus techniques les uns que les autres.

Notre club US Mazères s'est distingué sur les podiums des Championnats de France de patinage artistique sur roulettes, avec deux médailles de Bronze pour Morgane RIPAULT (*Catégorie Espoir 2*), et Maéva ESPIAUT (*Catégorie jeunesse*) et deux médailles d'Or pour Margaux DE NOYERS (*Catégorie Espoir 2*) et Suzie ETCHART (*Catégorie Junior*). ●



LE PREMIER TRAIL DES COSTALATS

Première édition très réussie le 13 mars, avec plus de 800 participants qui se sont élancés sur plusieurs parcours tracés pour la marche, le VTT et le trail. Une organisation remarquable, dirigée avec maestria par Sophie Hesse et Robin Vuillaume avec le concours de très nombreux bénévoles, a été la clé du succès de l'incroyable journée particulièrement appréciée et reconnue par tous comme un exploit. La deuxième édition est déjà en préparation pour le dimanche 12 mars 2017. ●



Départ du trail

LE VILLAGE EN FÊTE

Comme dans toutes les communes environnantes, une baisse de fréquentation s'est ressentie à l'occasion des fêtes de la fin août. La canicule est peut-être en partie responsable ? En tout cas tous ceux qui ont participé aux réjouissances étaient heureux de se retrouver dans la convivialité. ●



Soirée cabaret, vin d'honneur, jeux pour enfants ont animé les fêtes.



➔ Pour voter en 2017 aux élections présidentielles et législatives, il faut être inscrit sur la liste électorale AVANT le 31 DÉCEMBRE 2016.

➔ L'Abbé Victor GOMES, curé de notre paroisse Saint-Ambroise en la Vallée Heureuse depuis 2006, a été nommé curé de la paroisse Saint-Théodore de l'Alliance à Salies-de-Béarn. Il est remplacé par l'Abbé Benoît NOUVEL qui s'installe en octobre au presbytère de Mazères-Lezons.

À l'occasion de ce changement de curé, la mairie a engagé des travaux de rafraîchissement du presbytère auxquels les communes de Gelos, Uzos, Rontignon et Narcastet participent financièrement.

INVASION DE 2000 ÉVANGÉLISTES



Plus de 450 caravanes sur la plaine des sports

Le dimanche 29 juin, en quelques heures, la population a doublé dans notre village avec l'arrivée massive de 450 caravanes d'évangélistes. Installés illégalement pour deux semaines, ils finiront par écourter leur séjour...

Aussi pour protéger la zone des champs captants de l'eau potable, les berges du gave et la voie verte pendant la saison estivale, l'accès à la plaine des sports a été bloqué à tous véhicules jusqu'à la fin août, ne laissant passer que les promeneurs et les véhicules techniques des éventuels secours. ●





MONIQUE SÉMAVOINE

Enfin la digue !

Tous les concessionnaires de réseaux (*eau, assainissement, électricité...*) ayant achevé les grands travaux préalables à la construction de la future digue sur le site de la plaine des sports, le Conseil départemental lance fin septembre et pour trois mois la première tranche de ce chantier tant attendu. Cela consiste à construire les ouvrages d'art nécessaires au franchissement de la digue : deux ponts pour le franchissement du canal du Moulin et une voie nouvelle de desserte vers les salles du complexe sportif. La suite du chantier sera budgétisée par le Conseil départemental début 2017, donc à suivre !



NICOLE BILHOU

Récital de Piano et Chant

Les élèves du 3^{ème} cycle du Conservatoire de Musique et de Danse de Pau-Pyrénées se sont produits pour un soir en l'église devant un public émerveillé par ces jeunes talents pleins d'avenir.



LES CHANTIERS

Réhabilitation et extension de la Mairie

Après le gros œuvre, on voit se dessiner les nouveaux espaces qui accueilleront le public en rez-de-chaussée.



FRANCIS LANDES

Réhabilitation de la Crèche

Une crèche provisoire a été construite avec des bâtiments modulaires pendant les vacances d'été, elle accueille le personnel et les enfants depuis la fin août. Au même moment le chantier de réhabilitation et d'extension de la Crèche municipale a commencé et si tout se passe bien devrait prendre fin avant le printemps.

Rénovation des sols de l'école maternelle

Les sols de l'école maternelle ont été partiellement remplacés pendant les vacances d'été. Les surfaces restantes seront remplacées en été 2017.



ROGER PÉDEFLOUS

Un giratoire ovale à la sortie de Sulky/Aigrettes

Après un tracé provisoire et une concertation avec les riverains et les grandes enseignes de la zone commerciale, le giratoire définitif a été réalisé. Il donne toute satisfaction aux habitants des quartiers du Sulky et des Aigrettes. Seuls les automobilistes très pressés se plaignent d'être trop ralentis... Ci-dessous, passage du Tour de France.



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

D'ici à la fin 2019, La Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées se dotera d'un PLUi (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) qui viendra remplacer les plans d'urbanisme communaux. Pour élaborer ce document majeur, la concertation avec les habitants et acteurs du territoire est lancée avec trois dispositifs qui seront maintenus en permanence pendant les trois années du processus :

- **1/ des registres de concertation** sont mis à disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, Hôtel de France, 2 place Royale à Pau et dans chaque Mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture,
- **2/ la possibilité d'écrire un courrier** au Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées à l'adresse suivante : Hôtel de France, 2, place Royale 64000 Pau cedex et aux Maires de communes membres ou par courriel à : concertation.plui@agglo-pau.fr,
- **3/ le dépôt d'information et de documents utiles** sur www.agglo-pau.fr,
Tout au long du processus d'élaboration du PLUi, la concertation s'adaptera et s'intensifiera à mesure qu'avancera le projet.



AGENDA

- **Samedi 24 septembre, 18h** : Messe de départ de l'Abbé Victor Gomes, Salle polyvalente.
- **Samedi 8 octobre, 20h30** : Concert d'humour lyrique « Opéra pastille 2 », Salle polyvalente - Tarif 13€ et 10€ pour les enfants de moins de 12 ans.
- **Mardi 11 octobre, 18h** : Réunion publique de présentation du chantier de construction de la future digue de protection contre les inondations, salle Marcelle Courtois.
- **Samedi 5 novembre, 20h30** : Soirée Théâtre « Un air de famille » par la Cie La Scène Arthézienne, salle Marcelle Courtois. Tarif 6€ et 3€ pour les moins de 10 ans.
- **Vendredi 11 novembre, 11h30** : cérémonie de l'Armistice 1918 au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.
- **Dimanche 4 décembre** : Bourse aux jouets du Centre social.

CARNET

NAISSANCES

Kenzo ESTEVES VAZ
Hayden-Aaron ZOZIME
Tiphaine BOURGOIN LASCABES
Nola THÉBEAU
Emmy LABORDE-TA
Ambre CANDALE
Victor LEHNER

MARIAGE

Minh DO et Thi NGUYEN

Alain MONSEGUR
et Corinne LAPLACE

Yan PEYROULET
et Stéphanie GONTHIER

Patrick CAZENAVE-LACROUTS
et Stéphanie MESNIL

DÉCÈS

Catherine MAHCÈNE
(*veuve DEBATS*)
Marie LAVIE
François MICHEL
Marie VIGNAU
(*veuve LABORDE-LAULHÉ*)
Jeanne BRÉTHOUX
(*veuve PÉRÉ-LAHOURETTE*)
Émile ROBLES
Robert LACOUÉ
Rose TRIVERIO
(*veuve LAUSSAT*)
Danielle DOUMECQ-LACOSTE
(*épouse GULLON LOPEZ*)
Jean STRÖHLI
Jeanne VILA
Fernande LACLAU
(*veuve BOTTANELLI*)
Madelaine CLERC
(*veuve BERGER*)
Blandine LOPEZ
(*épouse MICOLON*)
Jean PAREILH-PEYROU
Josette SABATÉ
(*veuve LALANNE*)
Marie CAPDEVIELLE
Daniel ARNAUD,
Claudine BURGUE,
(*épouse TAUZY*)
Pierre BEAU.

MEMENTO

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
Maison de retraite Saint-Léon :
Vallée Heureuse
05 59 06 13 22
EDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste :
05 59 06 68 60
Presbytère :
05 59 06 64 77
Centre social :
05 59 06 68 70

Crèche municipale :
05 59 06 11 13
École maternelle :
05 59 06 60 55
École primaire :
05 59 06 51 23
Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54

Mairie :
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons
05 59 06 56 61
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
Téléphone d'urgence Mairie :
05 59 06 33 88
Permanence Mairie :
Premier samedi du mois :
de 10h à 12h

Mairie de Mazères-Lezons - 30 av. du Général de Gaulle - 64110 Mazères-Lezons
Directrice de la Publication : Monique Sémaivoine
Directrice de la rédaction : Nicole le Dieu de Ville
Crédits photos : Mairie de Mazères-Lezons - J.P. Laplace
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective - 64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution



Imprimé sur papier PEFC pour une gestion durable des forêts